



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 14 février 2017 — N° 226

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de la ville de Candiac.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire du centre de ski Mont-Castor, à Matane.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souhaiter une bonne Saint-Valentin aux citoyens de la circonscription de Charlevoix–Côte-de-Beaupré.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de féliciter les gestionnaires de la Ferme Drapeau et Bélanger inc., lauréats du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter l'école Joly, de Rivière-du-Loup, lauréate du prix Télé-Québec des Prix de reconnaissance Essor.

14 février 2017

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yves Daoust, préfet de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la persévérance de Mme Farah Jacques dans son parcours scolaire et professionnel.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Lambert, directeur général de William.coop.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Fondation Jeanne-Crevier inc.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Fondation Jeanne-Crevier inc.

À 13 h 51, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

14 février 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2015-2016 résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation de Revenu Québec, incluant l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 2955-20170214)

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société de la Place des Arts de Montréal.

(Dépôt n° 2956-20170214)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 novembre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire.

(Dépôt n° 2957-20170214)

14 février 2017

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée M. Alain Rousset, président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale de la République française, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec, le 29 janvier 2017;

(Dépôt n° 2958-20170214)

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée M. Yoshihiro Ueda, président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec, le 29 janvier 2017;

(Dépôt n° 2959-20170214)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Roy (Montarville) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 15 février 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2960-20170214)

Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 317 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'admissibilité des personnes sourdes aux classes de permis de conduire 4B et 4C.

(Dépôt n° 2961-20170214)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

14 février 2017

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, conjointement avec M. Kotto (Bourget), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à l'héritage de M. Nelson Mandela, figure historique de la lutte contre l'apartheid et père de la réconciliation nationale sud-africaine, à l'occasion de la Journée Nelson Mandela;

QU'elle souligne son engagement exemplaire en faveur des droits humains;

QU'elle rappelle la portée universelle de l'idéal défendu par le premier président sud-africain de l'après apartheid.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec Mme Roy (Montarville), M. Khadir (Mercier) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le port de signe religieux par les agents de l'État en position de coercition; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Vachon, présente une motion concernant l'abolition d'un volet du Programme de développement des jeunes du Nunavik axé sur le hockey; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

14 février 2017

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Hivon (Joliette), M. Jolin-Barrette (Borduas) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la proposition de carte électorale contenue dans le second rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec, en particulier dans les circonscriptions de Sainte-Marie–Saint-Jacques et Westmount–Saint-Louis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Poirier, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Bertrand soit nommé membre de la Commission de l'aménagement du territoire;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

14 février 2017

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le Centre de services partagés du Québec; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 15 février 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Roy (Montarville).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité de poser des actions concrètes en matière de neutralité religieuse de l'État et d'encadrement des accommodements raisonnables;

QU'elle rappelle que la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles recommandait dans son rapport d'interdire le port de signes religieux aux magistrats et procureurs de la Couronne, aux policiers, aux gardiens de prison et aux président et vice-présidents de l'Assemblée nationale;

14 février 2017

QU'elle demande au gouvernement d'inclure cette recommandation dans le projet de loi n° 62.

AFFAIRES DU JOUR

Débats statutaires

L'Assemblée entreprend le débat sur le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec, conformément à l'article 28 de la Loi électorale, déposé à l'Assemblée par M. le président, le 7 février 2017, concernant la délimitation des circonscriptions électorales du Québec.

À 15 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 08.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, pour donner suite à une entente entre les leaders et les députés indépendants, informe l'Assemblée de la répartition particulière du temps de parole pour ce débat restreint : 2 heures 11 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 1 heure 13 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 50 minutes 39 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 43 minutes aux députés de Québec solidaire et 1 minute 30 secondes est allouée à la députée de Vachon. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

14 février 2017

Le débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, au cours de son intervention M. Khadir (Mercier) propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 283 en annexe)

Pour : **29** Contre : **74** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec, conformément à l'article 28 de la Loi électorale.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lefebvre (Arthabaska) dépose :

Une liasse de documents concernant une modification de la dénomination de la circonscription d'Arthabaska.

(Dépôt n° 2962-20170214)

Le débat se poursuit.

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Lisée, chef de l'opposition officielle, à M. Couillard, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « Le financement du Réseau électrique métropolitain ». M. Leitão, ministre des Finances, remplace le premier ministre pour ce débat;

14 février 2017

- le deuxième, sur une question adressée par M. Lemay (Masson) à M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, portant sur le sujet suivant : « Les coupes dans le programme de hockey développé par M. Joé Juneau qui a des retombées importantes pour les jeunes du Nunavik ».

À 18 h 24, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débats statutaires

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec, conformément à l'article 28 de la Loi électorale, déposé à l'Assemblée par M. le président, le 7 février 2017, concernant la délimitation des circonscriptions électorales du Québec.

À 21 h 29, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 15 février 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

14 février 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'ajournement de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 283)

POUR - 29

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Bourcier (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (IND)	Traversy (PQ)
Fournier (PQ)	LeBel (PQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Leclair (PQ)	Ouellet (PQ)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	(René-Lévesque)	
(Jonquière)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	

CONTRE - 74

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Saint-Laurent)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Vien (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (PLQ)	